

JOURNEE DIVERTISSEMENT POUR LES SENIORS

A l'occasion des **Fêtes de fin d'année**, la municipalité et le CCAS sont heureux d'inviter les Marvillois **de 67 ans et plus à la journée des séniors** qui aura lieu **le dimanche 27 novembre 2016 à la salle polyvalente à 11h45**.

Cette année, nous profiterons de la nouvelle salle pour vous offrir **un repas** servi par O.G. Traiteur suivi d'une **pièce de théâtre** animée par la Troupe de l'homme en noir.

Cette journée est évidemment **gratuite pour les 67 ans et plus**. Pour les couples, il sera demandé une participation de **15 Euros au conjoint de moins de 67 ans**.

Un service de transport par les élus sera organisé pour les personnes ne pouvant se déplacer.

Pour vous inscrire, merci de compléter et de retourner le coupon-réponse ci-dessous **au plus tard le 15 novembre 2016**.

NOM :

PRENOM :

ANNEE DE NAISSANCE : Monsieur :

Madame :

RECOURS AU SERVICE DE TRANSPORT : OUI

NON

(rayer la mention inutile)

Un chèque établi à l'ordre du Trésor Public est à remettre avec ce coupon (conjoint de moins de 67 ans)

JOURNEE DIVERTISSEMENT POUR LES SENIORS

A l'occasion des **Fêtes de fin d'année**, la municipalité et le CCAS sont heureux d'inviter les Marvillois **de 67 ans et plus à la journée des séniors** qui aura lieu **le dimanche 27 novembre 2016 à la salle polyvalente à 11h45**.

Cette année, nous profiterons de la nouvelle salle pour vous offrir **un repas** servi par O.G. Traiteur suivi d'une **pièce de théâtre** animée par la Troupe de l'homme en noir.

Cette journée est évidemment **gratuite pour les 67 ans et plus**. Pour les couples, il sera demandé une participation de **15 Euros au conjoint de moins de 67 ans**.

Un service de transport par les élus sera organisé pour les personnes ne pouvant se déplacer.

Pour vous inscrire, merci de compléter et de retourner le coupon-réponse ci-dessous **au plus tard le 15 novembre 2016**.

NOM :

PRENOM :

ANNEE DE NAISSANCE : Monsieur :

Madame :

RECOURS AU SERVICE DE TRANSPORT : OUI

NON

(rayer la mention inutile)

Un chèque établi à l'ordre du Trésor Public est à remettre avec ce coupon (conjoint de moins de 67 ans)